

Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 22 novembre 2010, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants: Denise Dubois, Rock Morin, Louis Proulx, Daniel Paquette, Michel Desrochers et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joelle Rancourt.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2010-11-302

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Fermeture de la source;
5. Vente de terrain à monsieur Jasmin Richard et madame Jessica Ruel;
6. Location de terrain à monsieur Gabriel Hamel;
7. Demande d'aide financière – École Dagenais Pavillon Mancebourg;
8. Rapport des comités;
9. Questions diverses :
 - a) Changement d'adresse pour le secteur Colombourg;
 - b) Ligne continue sur le chemin allant au chemin du Sanatorium;
 - c) Avis de motion pour règlement concernant la taxe pour le macadam – chemin Ceinture du lac pour l'année 2011;
10. Période de questions;
11. Information du directeur général;
12. Levée de la séance;

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 9a), 9b) et 11 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

3. **Période de questions**

Des utilisateurs de la patinoire à l'aréna se plaignent de l'état de la glace à l'aréna. Le maire demande aux gens s'ils ont rencontré monsieur Labrie à ce sujet, ce qu'ils n'ont pas fait, mais comme ce dernier est dans la salle, il prend acte de ces constatations.

2010-11-303

4. **FERMETURE DE LA SOURCE SITUÉE AU RANG 2 EST**

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquette, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Une demande soit faite au surintendant des travaux publics, monsieur Richard Michaud pour procéder à la fermeture de la source située dans le Rang 2 Est étant donné que cette dernière n'est plus fonctionnelle.

Adoptée à l'unanimité.

2010-11-304

5. **VENTE DE TERRAIN À MONSIEUR JASMIN RICHARD ET MADAME JESSICA RUEL**

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu :

QUE: La Ville de Macamic vend à monsieur Jasmin Richard et madame Jessica Ruel une parcelle de terrain du lot 31, Rang 3, canton Royal-Roussillon d'une superficie approximative de 16 329 pieds carrés, tel que décrit au plan qui sera annexé au contrat. Cette vente est faite au prix de 140 \$ plus taxes.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt sont autorisés à signer pour et au nom de la ville de Macamic tous les documents requis et nécessaires à l'exécution des présentes.

Adoptée à l'unanimité.

2010-11-305

6. **LOCATION DE TERRAIN À MONSIEUR GABRIEL HAMEL**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE: La Ville de Macamic loue à monsieur Gabriel Hamel une parcelle de terrain du lot 29-P, 30-P et 31-P du bloc 32 du village de Macamic mesurant 40 pieds de largeur par une profondeur de 90 pieds. Le prix pour la location est celui déterminé par le règlement concernant la location de terrain pour maisons mobiles adopté chaque année.

QUE: Il sera interdit en tout temps pour le locataire de construire tout immeuble ou d'installer quelque bâtiment que ce soit sur ladite partie louée.

QUE: Si un tiers désirait acquérir ou louer ledit terrain pour l'installation d'une maison mobile suite à la location à monsieur Hamel, ce dernier devrait à ce moment, soit acheter le terrain selon la valeur de l'évaluation municipale ou céder l'emplacement au tiers.

Adoptée à l'unanimité.

2010-11-306

7. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE DAGENAI PAVILLON MANCEBOURG**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Un montant de 50 \$ soit versé à l'École Dagenais-Pavillon Mancebourg pour notre appui financier aux activités spéciales offertes aux élèves pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité.

8. **Rapport des comités**

Le maire et les conseillers Louis Proulx, Michel Desrochers font un rapport de leur dernière rencontre de comité.

9. **Questions diverses**

2010-11-307

c) **AVIS DE MOTION CONCERNANT UNE TAXE SPÉCIALE-MACADAM CHEMIN CEINTURE DU LAC POUR 2011**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin qu'il y aura présentation à une séance ultérieure, d'un règlement concernant une taxe spéciale pour la pose de macadam dans le chemin Ceinture du lac pour l'année 2011.

10. **Période de questions**

Aucune question.

2010-11-308

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers et résolu de lever la séance. Il est 20 heures 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire